Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde = Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 2 (1861-1866)

Heft: 12-4

Artikel: Note sur la maladières d'Epesse et de Visy, près Lausanne

Autor: Rivier, Alphonse

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-544811

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Note sur les maladières d'Epesse et de Vidy, près Lausanne.

Il s'est glissé dans le savant mémoire que vient de publier M. Arnold Nüscheler sur les léproseries en Suisse, [1] une erreur locale très excusable que l'on trouve aussi dans les recherches étymologiques de M. A. Gatschet. [2]

La léproserie, soit *maladière*, d'Epesse, dont il est souvent question dans les documents lausannois du moyen-âge, n'était point située, comme on l'a répété plusieurs fois, dans la localité du même nom à La-Vaux, mais bien au N.-O. et à 25 minutes de l'Ale de St-Laurent, dans le quartier rural d'Epesse, situé rière Lausanne et Prilly entre la plaine du Loup et le chemin de Jouxtens, et qui forme actuellement en tout ou en partie les campagnes du Désert et de la Grangette.

Ce dernier domaine a été appelé durant des siècles le *Grangeage d'Epesse,* tandis que le désert n'était connu jusques dans le courant du siècle dernier que comme la *Maladière d'Epesse.* Des actes de 1799 rappellent expressément cette ancienne dénomination. Peu avant cette époque on voyait encore, auprès d'un chemin qui a été supprimé dans sa plus grande partie, des masures de la léproserie, dont l'emplacement éminemment salubre, sur une colline d'où l'on jouit d'une vue étendue, est exactement connu; il n'y a pas de cours d'eau dans le voisinage immédiat, mais plusieurs sources excellentes. Le cimetière était auprès; il y a quelques années il n'était pas rare de trouver dans le sol des ossements humains. — Le souvenir de la léproserie a été d'ailleurs prolongé par les noms locaux de *La vieille Maladière, sous la vieille Maladière, Pré de la Maladière, En Epesses,* [3] qui disparaissent peu à peu des plans modernes.

La plus ancienne mention à moi connue de cette léproserie est de l'an 1290. [4] A cette date Pierre, sénéchal *(Dapifer)* de Lausanne, lui fait un legs. Dès lors elle est fréquemment l'objet de la bienfaisance des habitants notables de la ville. C'est ainsi qu'en 1294 un dignitaire ecclésiastique bien connu, Bovon *Psaltery (Salterius, Southey)*, sacristain de Lausanne et archidiacre de Koenitz, lègue 4 livres aux *leprosis de Espesses.* En 1325 réserve est faite d'un cens annuel de deux coupes de vins dues aux lépreux d'Espesses à titre d'aumône, en raison d'une vigne sise au Daley, vendue à Humbert de Bière, chanoine de Lausanne. En 1439 le chanoine Guillaume *Cochard*, de Lausanne, lègue aux religieux de Bellevaux et aux lépreux d'Epesse, à chaque maison le pain d'un bichet de froment, de plus aux lépreux d'Epesse à chacun vingt sols, et aux recluses de la Vuarchière (Vuachère) [5] et de Vizy (Vidy), aussi pour une fois à chacune dix sols.

En 1360 Jaques *Trésorier,* de Cully, lègue : aux incluses de Vizy et de la Vuarchière à chacune deux sols, aux *lépreux de la Maladière de Lausanne,* de même. La mention fait dans cette acte de la *Maladière* de Lausanne à côté de celle de Vidy permet d'admettre que cette *Maladière* de Lausanne n'est autre que celle sise en Epesse. Et comme dans les léproseries on cherchait autant que possible à séparer les sexes, peut-être celle de Vidy a-t-elle été, pendant un temps, plus spécialement affectée aux femmes.

C'est encore à la léproserie d'Epesse plutôt qu'à celle de Vidy qu'il faut rapporter un legs faite en date du Dimanche avant Noël 1295, par Guillaume *Rabot,* de Lausanne, *aux lépreux de Lausanne* de la moitié de la dîme d'une vigne en

*

Colonges; une donation de deux soeurs béguines en 1312; et surtout un accord fait en 1310, le Jeudi après le St-Hilaire, devant la cour de l'official, du différend existant entre Girard Adeline, clerc de Lausanne, procureur de la *Maladière de Lausanne* et agissant au nom d'icelle d'une part, et Conon de Playt, de Renens, et Pierre Quer, de Prilly, d'autre part, desquels ils réclamait un cens annuel.

Conon d'Estavayer ne faisant aucune mention de la *maladière* d'Epesse, la fondation n'en doit guère être antérieure au milieu du XIIIe siècle. Si la multiplicité des legs dans les premières années dès 1290 permet de conclure à une création récente, elle le placerait sous l'épiscopat de l'illustre Guillaume de Champvent auquel est dû déjà le grand hôpital de Notre-Dame de Lausanne.

Je n'ai aucune nouvelle positive de la *Maladière* d'Epesse depuis le testament du chanoine Cochard. Il est à présumer qu'elle n'exitait plus en 1466.[6])

La léproserie de Vidy parait de fondation moins ancienne, et a survécu à son aînée, puisqu'il en est fait mention en 1520. Sa chapelle, qui existe encore, a longtemps servi de lieu de dépôt pour les instruments de supplice; les condamnés y faisaient leur dernière prière; le gibet n'était pas loin de là.

En 1519, Noble Claude Croserens lègue de fortes sommes aux églises et couvents de Lausanne, ainsi qu'à l'hospice (des pestiférés) de St-Roch, et à l'*hopital de St-Lazare, sive leprosis, à chacun 60 sols.* D'après le contenu de l'acte, cet hôpital de St-Lazare parait être la Maladière de Vidy. Il y aurait dans ce cas, sinon une nouvelle léproserie, du moins un patron de plus à ajouter à la liste de M. Nuscheler.

Berne, octobre 1866. Alphonse Rivier.

---

[1]) *Archiv für Schweizergeschichte.* 1866.

[2]) *Ortsetymologische Forschungen,* Ier Fascicule, p. 23.

[3]) Voir plans de 1670 et 1680 aux archives cantonales de Lausanne.

[4]) M. Gatschet, III Fascicule, p. 148, mentionne une *malaiteria* près Lausanne en 1246.

[5]) L'hospice de la Vuachère, fondé en 1202 par Guillemette de *Pully,* sur son franc-alleu, n'est pas à ma connaissance qualifié de *maladière.* Cependant le cartulaire de Lausanne y place un *reclus,* et les actes que je cite, comme à Vidy, des *recluses* ou *incluses.* Ce sont bien, sans doute, des personnes atteintes de maladies contagieuses permanentes. En 1588 la Vuachère appartenait au conspirateur Michel de St-Cierge, ancien bourgmaître de Lausanne et juge criminel. Acquise dans la *discussion des Traitres* par N. Etienne Loys, c'est aujourd'hui la propriété de M. D'Apples-de-Molin.

[6]) A cette date, le Seigneur de Prilly, Jean Southey, ancien syndic de Lausanne, testant, sans avoir d'héritiers de son sang, n'aurait pas oublié Epesse, tandis qu'il léguait au Curé de l'Eglise de Vidy 30 sols pour lire une messe de quinze en quinze jours dans la *chapelle des lépreux* à Vidy. Toutefois ce n'est là qu'une hypothèse.

Interessante Jahrzeitstiftung.

Das Jahrzeitbuch der St. Stephanskirche in Beromünster wurde geschrieben durch Leutpriester Johann Hein. Mäder (1583—1591). Was aus einem ältern Jahrzeitbuche oder frühern Aufzeichnungen aufgenommen ist, ist meist ohne Datum. Zu diesen Eintragen gehört folgende Stiftung:

» 3. Mai. Item türig scherer hat geordnet ein ewigs Jahrzeit für sich und sine vordren und gutthetter III ℔ haller järlicher gült, ist die houptsumm LX ℔, die sind an sant Steffans buw kommen. item zum ersten soll man geben eim